



**École d'été 2024 de la  
Chaire UNESCO Éthique, Science et Société**  
*« L'intelligence artificielle, un outil au service de  
la santé et de l'éducation ? »*

**8 et 9 Juillet 2024**

Faculté de Médecine, 37 allées Jules Guesde, Toulouse et  
en visioconférence  
Salle Jacques Pous

**Formulaire d'inscription en ligne**  
**(gratuite et obligatoire)**

## Livret des résumés

**Nicholas Asher**, Institut de Recherche en Informatique de Toulouse, France

**Introduction**

*Résumé non communiqué*

**Florence Sèdes**, Institut de Recherche en Informatique de Toulouse, France

**IA et techniques**

*Résumé non communiqué*

**Alexandra Mendoza-Caminade**, Université Toulouse Capitole, France

**IA et droit**

La présentation sera l'occasion de faire le point sur le futur encadrement des systèmes d'intelligence artificielle et sur le processus d'adoption du règlement sur l'intelligence artificielle.

Débuté avec la proposition de règlement de la Commission européenne du 21 avril 2021 établissant des règles harmonisées concernant l'IA, le processus a été bousculé par l'arrivée des IA génératives et notamment en décembre 2022 le système d'IA générative à usage général ChatGPT.

Loin des propositions initiales de la Commission et du Conseil, la réglementation a évolué pour aboutir à une version finale provisoire rendue publique le 2 février 2024 et au règlement européen sur l'intelligence artificielle définitivement adopté le 21 mai 2024 qui entrera pleinement en application en 2026.

**Laurent Ravez**, Université de Namur, Belgique

**IA et éthique : les défis éthiques du recours à l'IA en santé**

Dans le monde de la santé comme ailleurs, l'utilisation de l'intelligence artificielle doit affronter cinq grands défis éthiques bien connus :

1. Les biais algorithmiques (l'IA est très dépendante de la qualité des données que nous lui fournissons).
2. Le manque de transparence (par nature, l'IA ne livre pas facilement ses secrets concernant ses chemins de décision).
3. La sécurité et la confidentialité (en matière de santé, les données sont souvent couvertes par le secret professionnel).
4. Le risque d'une dépendance excessive (avec une IA efficace, les acteurs du monde de la santé risquent de perdre leur autonomie décisionnelle).
5. Le consentement (comment informer et obtenir le consentement des patients dont le diagnostic et/ou le traitement sont facilités par l'IA ?).

Mais on oublie aussi parfois que le recours à l'IA demande beaucoup de temps et d'énergie. Or, le temps et l'énergie coûtent chers. Un tel constat conduit naturellement à se poser la question suivante : les dépenses faramineuses que le développement de l'IA nécessitera dans le domaine médical permettront-elles aux citoyens d'être en meilleure santé ? Dans un même ordre d'idées, on pourrait se demander si les investissements nécessaires à une médecine sous IA ne vont pas encore creuser le fossé entre les nations qui pourront se permettre ces investissements et les nombreuses autres marquées par la précarité.

**Nathalie De Grove-Valdeyron**, Chaire Jean Monnet, Université Toulouse Capitole, France

#### **La réglementation européenne de l'IA pour la santé**

La communication proposée portera sur les implications du règlement européen sur l'IA, adopté formellement le 13 juin 2024, communément appelé l'« IA Act », dans le domaine de la santé. La santé sera entendue au sens large comme incluant les produits de santé, ceux-ci étant particulièrement visés par la nouvelle réglementation. En effet, qu'il s'agisse d'applications de santé (qualifiées le plus souvent d'applications de « bien-être ») ou de dispositifs médicaux (« DM »), soumis à une législation sectorielle au niveau européen (règlements 2017/745/UE et 2017/746/UE), les produits de santé sont de plus en plus souvent connectés et recourent, de façon croissante, à l'intelligence artificielle ; ils peuvent donc potentiellement relever de l'« IA Act ».

La communication mettra en évidence les conséquences de l'usage de systèmes d'IA pour les différents « opérateurs » (fournisseurs, déployeurs etc.) Quelles sont les nouvelles obligations qui s'imposeront à eux, une fois la réglementation en application ? Comment faire face à ces nouvelles obligations concrètement ? Comment la sécurité des patients/consommateurs sera-t-elle assurée et quels pourront être, le cas échéant, les recours des patients/utilisateurs en cas de dommages causés par des produits contenant de l'IA ? Voici quelques points qui seront abordés dans le cadre de cette présentation.

**Cyrille Delpierre**, Inserm-Université Toulouse Paul Sabatier, France

#### **Enjeux et perspectives de l'IA en santé publique**

La santé publique peut être définie comme une discipline qui s'occupe de l'état de santé d'une collectivité, de la santé globale des populations sous tous ces aspects : curatif, préventif, éducatif et social. A ce titre, elle peut être considérée comme une institution sociale, une discipline et une pratique qui va bien au-delà du système de santé. L'IA apparaît comme une opportunité pour aider à améliorer la santé globale des populations et donc de la santé publique. Après quelques éléments de

définition, la présentation se centrera sur quelques-uns des apports théoriques de l'IA pour une meilleure santé publique, notamment de précision, mais aussi sur les enjeux et risques potentiels. Notamment celui de se centrer sur une part réduite de la santé, notamment biologique, des personnes, d'oublier de considérer les limites inhérentes aux données, notamment de santé, et à la construction des algorithmes, en illustrant à travers quelques exemples d'applications réelles. La conclusion ouvrira sur l'enjeu majeur que représente le croisement de données de diverses natures pour permettre d'exploiter au mieux les apports de l'IA pour l'amélioration de la santé de toutes et tous.

**Nicolas Delaporte**, CHU Toulouse, France

### **Utilisation de l'IA dans les établissements de santé**

*Résumé non communiqué*

**Geneviève Guillaume**, Université de Namur, Belgique

### **Quelle place pour l'IA dans la relation de soin ? Le point de vue du soignant**

Quelle place donner à l'intelligence artificielle (IA) dans la relation de soin, en particulier en chirurgie ? L'IA est déjà bien représentée en chirurgie, entre autres dans la gestion administrative, l'imagerie, la robotisation, et l'élaboration de guidelines. Dans quelle mesure devons-nous implémenter ces outils plus avant dans notre pratique ? Connaître leurs qualités et leurs limites nous permettra de les adopter en leur donnant la place qu'ils méritent. La chirurgie ne se résume pas, comme on pourrait le croire un peu rapidement, dans une habileté technique. Le cœur de la pratique chirurgicale réside dans la prise de décision. Est-il possible de déléguer ce travail de décision à une IA ? La réponse dépendra de la manière dont on envisage la décision. Si la décision consiste en l'application de connaissances, l'IA sera performante. En revanche, si on cherche à intégrer ces connaissances au contexte et à la singularité d'un patient, à interpréter les informations et les connaissances récoltées, les techniques d'intelligence artificielles, incapables d'inférence causale ou d'intention, en un mot, de pensée, ne pourront pas comprendre le sens d'une décision. Les outils d'IA sont extrêmement puissants pour nous rendre plus intelligents, et nous faire entrevoir des pistes de solutions à des problèmes complexes. Mais ils peuvent aussi nous rendre stupides si nous nous dispensons de penser, d'interroger le sens de l'acte chirurgical, en ajoutant au calcul la créativité et l'imagination.

**Sonia Desmoulin**, CNRS-Université de Nantes, France

### **Quel cadre juridique pour des IA médicales utiles ? Retour d'expérience des projets MALO et PRIMUS**

La dernière décennie a été marquée par l'émergence d'un droit de l'IA, avec des questions juridiques inédites concernant des applications nombreuses dans le champ de la santé et de la médecine. Le cadre juridique a en effet son rôle à jouer pour que les promesses de ces nouveaux outils soient tenues dans des conditions leur permettant de rendre les services attendus tout en respectant les personnes et les valeurs sociales. Parmi les questions primordiales soulevées par ces techniques algorithmiques plus ou moins autonomes et plus ou moins évolutives, le problème de l'opacité a très vite été pointé. En réponse, les principes d'explicabilité et de transparence ont été mis en avant pour éviter une perte de maîtrise et un usage véritablement utile de ces innovations. Toutefois, on peut s'interroger sur la coïncidence des propositions et interprétations juridiques avec les attentes et préoccupations des professionnels de la médecine. A partir des projets MALO et PRIMUS, permettant d'étudier les conditions de développement d'outils d'aide à la prise en charge du cancer ou de la sclérose en plaques, cette présentation entend poser la question de la convergence ou divergence de la réflexion théorique des juristes et des préoccupations pratiques des professionnels sur cette

question. L'enjeu est, en effet, de mieux comprendre les éventuelles différences de point de vue afin d'enrichir la réflexion sur l'effectivité du droit existant et à venir.

**Cécile Petitgand**, Data Lama et Université de Montréal, Canada

#### **IA en santé et participation démocratique**

##### **Engager les patients, citoyens et communautés dans le développement et l'implantation des solutions d'IA en santé**

Cette présentation examine le rôle crucial de la participation démocratique dans l'élaboration et la mise en œuvre de systèmes d'intelligence artificielle (IA) dans le domaine de la santé. L'exposé s'ouvre sur une analyse des applications contemporaines de l'IA en santé, en mettant l'accent sur les innovations développées en réponse à la pandémie de COVID-19.

La présentation aborde également les défis inhérents à l'intégration de l'IA, soulignant la nécessité impérieuse d'une implication citoyenne substantielle. S'appuyant sur des cadres normatifs tels que la Déclaration de Montréal pour une IA responsable, elle propose un modèle holistique de participation couvrant l'intégralité du cycle de vie des systèmes d'IA.

L'exposé offre finalement une analyse critique de diverses pratiques novatrices, allant de la dissémination d'informations à la consultation publique, en passant par l'engagement citoyen et la co-création de systèmes d'IA en santé. Une attention particulière est portée à l'importance de l'autonomisation des citoyens dans la gouvernance des données de santé.

**Noémie Dubruel**, Universités Toulouse Paul Sabatier et Toulouse Capitole et **Anne-Marie Duguet**, Inserm-Université Toulouse Paul Sabatier, France

#### **IA et développement des médicaments**

Le déploiement de l'intelligence artificielle dans le domaine de la R&D pharmaceutique présente des avantages majeurs pour l'optimisation et l'accélération du développement de nouveaux médicaments pour une amélioration de la santé.

Le numérique et l'intelligence artificielle sont déjà présents dans le développement des médicaments dans les phases pré-cliniques pour la recherche de nouvelles molécules, pour limiter ou remplacer les tests sur les animaux, dans les essais cliniques pour optimiser le recrutement des patients, et dans l'analyse accélérée des données.

L'utilisation des données massives issues des essais cliniques, des outils informatiques ou des algorithmes d'IA génératives, constituent un large panel d'innovations qui font émerger de nouvelles méthodes de recherche, allant de la création de données dites « synthétiques », à la mise en œuvre d'essais cliniques « virtuels », dit *in silico*, par exemple. Ces innovations, dites de rupture, seront utilisables à chaque étape du développement des médicaments.

Cependant, des risques inhérents au recours à l'intelligence artificielle doivent être anticipés, au regard des attentes précises dans le domaine strictement encadré de la sécurité pharmaceutique. Ces risques et nouveaux enjeux nécessitent alors de penser l'encadrement de ces méthodes. C'est pourquoi, l'Agence Européenne du médicament s'interroge sur la nécessité de proposer des lignes directrices pour l'utilisation responsable de l'IA générative dans la recherche.

**Yao-Edmond Kouassi**, Université de Bouaké, Côte d'Ivoire

#### **IA et recherche dans les pays du sud : partir du système LMD pour bâtir une IA de la recherche-développement**

En 2015, s'expliquant sur une des dimensions controversées des espaces numériques pédagogiques

comme les MOOC, Arnaud Riegert révélait que ceux-ci restent dans une posture élitiste, en ne travaillant qu'avec les meilleures universités et en définissant une méthode pédagogique uniforme, calquée sur les standards académiques. De son côté, en 2019, soulevant les résistances vues du Sud à l'IA, Abdoul Karim Komi affirmait que l'IA est une source de peur et apparaît entre rejets, critiques et compromis. Pour sa part, prenant pour centre d'intérêt les illusions de certains dirigeants politiques, Éric Sadin (2015) affirmait en substance que le pouvoir politique subit une pression croissante exercée par le lobbying numérique-industriel, lui faisant miroiter une fluidification et une optimisation de la vie grâce à ses systèmes de rationalisation computationnelle, déjà à l'œuvre dans les programmes de l'Open data ou les smart cities. L'on pourrait en dire autant à l'échelon de la Recherche-Développement marquée ces dernières années par l'institution du système LMD et l'impératif des infrastructures adéquates.

Cependant, l'appel à des investissements massifs pourrait se heurter à ce constat partagé par bon nombre d'auteurs, parmi lesquels Didier Bassolé et Claude Lishou (2021), tendant à dénoncer le fait que, alors que les structures d'incubation d'entreprises se multiplient, rares sont celles qui s'emparent de l'IA. Tout se passe comme si, encore une fois, nombre de pays du Sud avaient choisi d'être du mauvais côté de l'histoire en minorant les investissements à forte valeur sociale (liberté, égalité, fraternité, dignité, etc.) au profit de choix dits stratégiques qu'on ne rencontre, en réalité, que dans les secteurs de la sécurité et de la défense (nationales) où selon Gérard Chazal (2024) la hantise de l'ennemi intérieur persiste. Dès lors, comment, à côté des dilemmes éthiques (Quéré, 1991) induits par l'usage de l'IA, questionner la colonisation du monde vécu (Habermas, 2002) "iarisé" ou digitalisé (I) par les systèmes économiques (Argent) et politiques (Pouvoir) (II) à l'effet d'embrayer sur le juste levier (III) de la Recherche pour le développement ?

**Gauthier Chassang**, Inserm-Université Toulouse Paul Sabatier, France

### **IA générative et éthique de la recherche scientifique**

Les modèles d'IA générative, tels que le modèle de langage GPT (Generative Pre-trained Transformer), offrent de nouvelles possibilités pour transformer l'activité de recherche scientifique et ouvrent des perspectives intéressantes pour avancer les connaissances. Toutefois, ces avancées posent également des défis importants pour l'éthique et en particulier pour l'intégrité scientifique définie comme l'ensemble des règles et des valeurs qui doivent régir les activités de recherche pour en garantir le caractère honnête et rigoureux (article L. 211-2 Code de la Recherche). Nous rappellerons ce qu'est l'IA générative, nous verrons quels sont les différents usages et avantages de ces nouvelles technologies pour la recherche scientifique pour ensuite présenter les risques associés qui constitueraient des mauvaises pratiques dans ce domaine. Nous inscrirons ces technologies dans le cadre du RIA et nous nous attarderons sur les lignes directrices spécifiques de la Commission Européenne pour une utilisation responsable de l'IA générative en recherche qui sont en cours d'élaboration, en particulier sur les règles qui s'adressent aux chercheurs.

**Colin de la Higuera**, Chaire UNESCO RELIA, Nantes, France

### **L'IA pour les enseignants, quelles opportunités ?**

*Résumé non communiqué*

**Lazare Poamé**, Chaire UNESCO de Bioéthique, Université de Bouaké, Côte d'Ivoire

### **Praxis et pédagogie de l'enseignement de l'éthique de l'IA dans les universités africaines**

L'une des manifestations les plus marquantes de l'intérêt porté à l'éthique de l'intelligence artificielle

est, à n'en point douter, l'institutionnalisation de son enseignement. Mais cet enseignement, tant au niveau de sa nature que de ses méthodes, revêt un caractère spécifique qui mérite qu'on s'y intéresse. À cette fin, une enquête a été lancée en juin 2024 par la Chaire UNESCO de Bioéthique dans les universités africaines. Il s'agissait d'une part, de mesurer le niveau d'institutionnalisation de l'enseignement de l'éthique de l'intelligence artificielle dans les universités africaines et d'autre part, de jauger les perceptions de l'intelligence artificielle en général et de l'intelligence artificielle générative en particulier.

Force est de reconnaître que la spécificité de l'enseignement de l'éthique de l'intelligence artificielle, qui constitue le point nodal de la présente communication, réside en ceci : ce type d'enseignement dépasse le cadre classique de la pratique pédagogique pour se poser comme une praxis critique, entendez un entrelacs du théorique et de l'expérience qui combine expérience subjective et expérience technoscientifique. Mais cet entrelacs, dont nous nous proposons de livrer ici les linéaments, doit lui-même faire l'objet d'un enseignement systématique.

**Eugène Ezin**, Université d'Abomey-Calavi, Bénin

### **L'évaluation pédagogique à l'ère de l'intelligence artificielle générative : défis et opportunités pour l'enseignement**

*Résumé non communiqué*

**Christian Byk**, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France

### **Comment le Règlement européen sur l'IA prend-il en compte la Recommandation de l'UNESCO sur l'éthique de l'IA ?**

*Résumé non communiqué*

**Belén Jiménez**, Université ouverte de Catalogne, Espagne - Université Toulouse Paul Sabatier, France

### **L'impact de l'IA générative sur l'éducation supérieure : expérience et stratégies en tant qu'enseignante dans une université à distance**

Dans cette intervention, j'aborderai l'impact de l'intelligence artificielle (IA) générative sur l'éducation supérieure, spécifiquement dans le contexte de l'Universitat Oberta de Catalunya (UOC), une université virtuelle faisant partie du programme Open EU. Suite à la numérisation complète de notre évaluation pendant la pandémie de Covid-19, l'arrivée d'outils comme ChatGPT a posé des opportunités et des défis significatifs.

J'explorerai comment l'IA affecte non seulement le processus d'enseignement-apprentissage et le curriculum, mais aussi le système d'évaluation à l'UOC. Je partagerai la réponse de notre université et quelques stratégies mises en place pour intégrer, autant que possible, ces technologies de manière efficace et éthique.

De plus, je détaillerai mon expérience personnelle en tant qu'enseignant-e, en me concentrant sur :

- Le manifeste de l'UOC sur l'utilisation de l'IA pour toute la communauté universitaire.
- L'établissement de règles claires pour l'utilisation de l'IA dans les activités d'évaluation.
- La formation et les ressources fournies tant au personnel enseignant qu'aux étudiant-e-s pour assurer une utilisation responsable et critique de ces outils.

Enfin, je discuterai des usages de l'IA par les étudiant-e-s, en soulignant l'importance de règles claires, d'une utilisation responsable, d'une citation correcte et de la transparence, afin de garantir que l'IA complète, mais ne remplace pas, le développement des compétences essentielles.

**Jeroen Rombouts**, ESSEC Business School, France

### La perception de l'IA par les étudiants en école de commerce

Résumé non communiqué

**Nathanaël Laurent**, ESPHIN, Université de Namur, Belgique

### Comment renforcer les capacités éthiques des étudiants face aux enjeux et usages de l'IA ? Exemple du projet d'action-recherche NHNAI

Grâce à ses connaissances, l'être humain est en mesure de produire des outils toujours plus nombreux et sophistiqués dont l'IA constitue une parfaite illustration. En que cette tendance puisse paraître inéluctable, elle n'empêche pas que nous l'interrogeons. Les techniques dont se dote l'humain ne l'isolent-elles pas progressivement des autres vivants et de notre environnement commun ? Sont-elles toujours une aide dans la réalisation de nos projets, ou deviennent-elles au fil du temps elles-mêmes les projets auxquels nous pourrions devenir asservis ? D'où vient l'assurance que nos connaissances, et les outils qui en découlent, sont compatibles avec la cohabitation harmonieuse entre formes de vie complémentaires ? Ne devrions-nous pas délibérer au sujet de ces questionnements mettant finalement en avant un point aveugle essentiel : l'humain ?

Dans cette intervention, nous nous intéresserons à un projet de recherche-action intitulé Nouvel Humanisme au temps des Neurosciences et de l'Intelligence Artificielle (NHNAI) qui entend apporter un éclairage au sujet de ce que signifie être humain au 21<sup>ème</sup> siècle. Initié en 2022 par l'Université Catholique de Lyon, ce projet international vise le renforcement des capacités éthiques par le débat sociétal, et entend ne pas prendre pour seule source de recommandations les avis des savants et experts.

Nous illustrerons plus particulièrement cette démarche en partant de récentes rencontres avec des étudiants qui ont eu lieu au sein de l'Université de Namur (Belgique) et qui portaient sur leurs usages d'IA génératives. Nous mettrons en évidence la complexité qui caractérise l'humain à travers les tensions et contradictions contribuant au développement des capacités éthiques des participants.

**Yann Ferguson**, Institut National de Recherche en sciences et technologies du numérique (INRIA), France

### Introduction : les enjeux

1. Je reviens sur des présupposés qui régissent la création de la discipline intelligence artificielle
  - Les processus mentaux de haut niveau sont formalisables
  - On peut séparer et externaliser l'être informationnel de l'être charnel (Wiener)
  - Dreyfus considère que cette idée est l'erreur épistémologique de l'IA : il ne peut y avoir intelligence sans corps
  - Deux chemins sont imaginés pour formaliser la pensée : un chemin descendant (IA logique), un ascendant (IA empirique)
  - Aujourd'hui, le deuxième chemin domine et explique la période actuelle de l'IA
  - Globalement, l'IA fait peur, surtout en France, mais le sujet de la santé, nonobstant le transhumanisme, est le plus consensuel (voir étude Ekitia-Aniti)
2. 4 récits de soignants et 3 de soignés au temps de l'IA
  - Soignant : remplacé, dominé, augmenté, réhumanisé
  - Soigné : réparé, augmenté, polarisé (des soignés qui profitent plus de l'IA que d'autres)
3. IA et médecine de 4 P (rapport du conseil de l'ordre)

- IA accélérerait l'avènement d'une médecine prédictive, participative, personnalisée et préventive
- Ces promesses étaient plus ou moins contenues dans l'informatisation avec deux écueils : une standardisation des dossiers médicaux, augmentation des dépenses de santé

#### 4. Deux enjeux pour ouvrir

- De la perception à l'exoperception : L'usage de l'IA à base de données peut renforcer la croyance dans la prévalence des données sur le jugement humain. L'exoperception (qui vient de l'extérieur de l'individu) primerait sur la perception (qui vient de l'intérieur). Or, Merleau-Ponty nous enseigne que la perception précède la réflexion.
- De modélisation à la corrélation : la fin de la théorie ? Une nouvelle épistémologie émerge où les causalités s'effacent devant les corrélations.

**Marie Bourguin**, Université Toulouse Paul Sabatier et Institut Universitaire du Cancer de Toulouse-OncoPole, France

#### IA et éducation en santé : entre enjeu et défi

Depuis plusieurs années, l'intelligence artificielle (IA) envahit progressivement de nombreux domaines de nos vies, le champ de la santé n'en est pas épargné. Ainsi, en quoi l'utilisation de l'IA peut-elle impacter les notions d'information et d'éducation pour nos patients ?

A travers une réflexion menée sur la base de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le domaine de l'éducation en santé, mais également sur celle d'une enquête menée chez les patients participant à un programme d'éducation thérapeutique (ETP) au sein de l'Institut Universitaire du Cancer de Toulouse OncoPole, nous tenterons d'identifier en quoi, si l'utilisation de l'IA se présente aujourd'hui comme un véritable défi pour le domaine du soin – en tant que fait auquel nous devons faire face – elle se fait surtout une source d'enjeux importants, c'est-à-dire possibilité de gains comme de pertes au sein de la relation de soins. Si sa présence apparaît comme inévitable au regard de l'évolution de nos sociétés modernes, il s'agira sans doute de définir quelle place doit lui être attribuée, quelles limites lui donner en discernant les enjeux éthiques de cette décision.

**Antoine Cordente**, Délégué territorial du Tarn et Vice-président chargé des RH de l'Association Française des diabétiques Occitanie, France

#### Retour d'expérience de l'Association Française des diabétiques Occitanie

Je suis Antoine Cordente, intervenant dans la table ronde pour porter témoignage sur le rôle du numérique dans l'éducation des patients. Je suis diabétique depuis plus de 40 ans, j'ai acquis une longue expérience autour du traitement suivi ainsi que de son évolution actuelle intégrant l'IA.

Une grande évolution m'a été nécessaire afin de découvrir, accepter et faire avec ma déficience pancréatique. De la sidération du départ, lors de la découverte de la déficience, je suis passé à un questionnement mais, ne trouvant pas des réponses à mes attentes, je me suis intéressé à la lecture, à des articles, à des documents divers et variés.

L'arrivée d'internet a été pour moi une grande aide car, j'ai pu approfondir, consulter, dialoguer virtuellement et finir par comprendre et me faire une meilleure idée de ma situation.

Aujourd'hui, après un traitement par injections avec seringues et flacons, je suis porteur d'une pompe hybride qui intègre non seulement l'insulinothérapie fonctionnelle mais en plus, un algorithme qui tend à la rapprocher du fonctionnement d'un pancréas artificiel.

Comme vous pouvez supposer, un long apprentissage m'a été nécessaire pour compenser cette déficience pancréatique ainsi qu'une bonne connaissance autour de l'IA car, c'est elle aujourd'hui qui

régule et me remplace pour toutes les tâches répétitives, ce qui contribue à mon confort sur le plan de la charge mentale et cette action n'est pas négligeable.

J'apprécie l'opportunité qui m'est offerte de partager mon expérience et de remercier les chercheurs car l'IA, si elle n'est pas intelligente, comme certains le disent, elle reste néanmoins très efficace dans son domaine tout en n'effaçant pas le patient, il reste encore acteur dans la maîtrise de son traitement car, il peut changer tous les paramètres d'action.

**Chantal Pernes**, Trésorière et bénévole de l'Association Française des diabétiques Occitanie, France  
**Retour d'expérience de l'Association Française des diabétiques Occitanie**

Une des missions de l'association AFD Occitanie est l'accompagnement des personnes diabétiques en leur proposant un accueil individuel et/ou collectif. C'est l'occasion d'avoir une écoute et des moments d'échange hors contexte médical voire paramédical.

Ces rencontres permettent d'échanger sur une même problématique « vivre au mieux avec le diabète », sur les avancées technologiques aussi bien pour que l'association les informe que pour recueillir leur ressenti voire leurs inquiétudes.

Tout cela afin de leur apporter une aide soit :

- Par l'échange verbal et partage d'expérience
- Par la fourniture d'informations disponibles sur des sites reconnus par l'association : la Fédé, DiabèteLab, etc.
- Par une mise en relation avec des professionnels de santé

Toujours avec pour un objectif de les aider et dédramatiser la problématique.

Nous devons toujours être vigilant au ressenti personnel du patient afin d'avoir un discours neutre et sans à priori sur la solution, chacun est différent, à savoir :

- L'un va faire une confiance aveugle à la technologie en oubliant que l'être humain est irremplaçable,
- L'autre ne fait aucune confiance en la technologie et celle-ci va lui apporter plus de stress qu'autre chose ce qui est néfaste avec le diabète. Le stress est une cause d'augmentation de la glycémie.

Que tout le monde se rassure il y en a qui applique sans aucune difficulté la devise « lâcher prise » donc une confiance dans la technologie tout en gardant la maîtrise.

Il est important de montrer que toute aide est bonne à prendre pour un diabétique pour que sa vie au quotidien soit la plus sereine possible.

**Jérôme Béranger**, CEO chez GoodAlgo, Inserm-Université Toulouse Paul Sabatier, France

**L'IA conscience : mythe ou réalité ?**

*Résumé non communiqué*